

**Procès-Verbal de l'assemblée générale de la FAPEO,
jeudi 24 mars 202**
UOG (amphithéâtre Berenstein) 3, place des Grottes, Genève

Heures : de 20h00 à 22h06

APE (primaire) membres présentes : Grand-Saconnex, Grottes, Onex-Village, Ouches/Jardin du Rhône, Pregny Chambésy, Le-Sapay, Trembley, Versoix

APE (primaire) membres excusées : Aïre, Genthod, Onex-Parc, Satigny, Thônex

APE (CO) membres présentes : Aubépine, Cayla, Colombières (Versoix), Vuillonnex

APE (CO) membres excusées : Bois-Caran,

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, Daniela Clemente, Jacqueline Lashley, Nargiza Mullajanova, Jean-François Stassen,

Comité membre excusé : Vanessa Mosczytz, Yahan Jaggi

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire générale

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

ATR : souhaite la bienvenue à l'assemblée et à Mme Anouk Fürst, conseillère culturelle, École&Culture primaire & Le livre à l'école au DIP qui vient nous présenter le projet « Silence, On lit ! ».

Anouk Fürst : « Silence, On lit ! » est un projet qui s'ancre dans une réalité propre à chaque lieu, chaque établissement. À l'heure du tout numérique, de la vitesse, de l'information en continu, « Silence, On lit ! » est un projet qui se passe dans le calme, l'élève s'arrête, pour mieux se recentrer. La lecture est libre et n'est pas imposée, même si elle se passe dans le cadre scolaire. Il est très important d'offrir aux élèves qui en ont moins la possibilité, d'avoir un accès au livre. Comme il n'y a pas d'évaluation, c'est une belle occasion de découvrir le livre, sans l'angoisse de la note et de la performance. Le projet s'intègre dans un dispositif transversal « le livre à l'école » du DIP, du primaire à l'université. Le projet « Silence, On lit ! » est géré administrativement, depuis 2020, par le Sesac, qui mandate l'association « SOL » afin de permettre aux écoles/établissements intéressés de pouvoir développer le projet. À l'origine le projet provient d'un lycée français à Ankara qui a imaginé un moment de lecture en silence, en 2001, et le pratique depuis plus de 20 ans. Il a été repris en France où s'est fondée l'association « Silence, on lit ! » puis, à Genève en 2017 aux Pâquis et dès 2019 aux CO des Grandes Communes qui fait appel à l'association française. Depuis 2020, le Sesac propose le projet dans les écoles. Le projet n'est pas imposé, mais proposé, il est important que l'équipe enseignante adhère. Dès 2021, 20 nouveaux établissements recevront la proposition, par année, tous degrés confondus, de la 1P au secondaire 2. Les manières de faire diffèrent d'une école à l'autre. Un premier projet pilote a débuté dans un établissement du spécialisé rattaché à l'OMP.

Les 5 principes préconisés sont :

- le silence,
- la lecture individuelle, quotidienne,
- la participation de tous, même les plus récalcitrant s'y mettent par effet de miroir,
- la lecture de livres et
- la liberté de choix (mais pas des magazines).

Des aménagements sont prévus pour les tous petits, des adaptations qui sont faites par les enseignants.

Les buts : se retrouver avec soi dans un livre, être acteur de son choix, l'ouverture sur les autres, et la possibilité d'échanger, se rassembler dans le silence et l'apprentissage, du respect de l'autre, retrouver une temporalité longue de concentration et de réflexion et finalement faire de la lecture un plaisir quotidien, également pour les enseignants.

Les bienfaits sont, l'envie de continuer à lire à la maison, parfois une augmentation de la fréquentation de la médiathèque pour les CO qui ont dû se diversifier, l'amélioration de la concentration, l'apaisement, la légitimité de la lecture vis-à-vis des pairs, donne une image positive de la lecture et des lecteurs, le sens du partage et l'ouverture à la culture et à la connaissance.

Le projet fonctionne en réseau, tous participent, les élèves, les enseignants, le personnel PAT (directions, secrétaires, personnel technique, etc.). Le SEM (service-école et média) a acquis et proposé plus de 3'000 ouvrages dans les 20 premières langues les plus parlées et les ont proposés aux écoles, notamment celles qui n'ont pas de bibliothèque, les lectures sont autorisées dans toutes les langues. Les familles sont importantes et peuvent être partie prenante et faire partie des comités de pilotage.

Les partenaires sont les acteurs du quartier, les bibliothèques, les maisons de quartier, le parascolaire, qui permettent des échanges, par exemple l'organisation de journées dédiées à la lecture.

Des actions peuvent se développer en lien avec le projet, comme les boîtes d'échange à livres, qui sont réalisées à certains endroits, par les apprentis du CFPC. Également, faire des affiches pour présenter des coups de cœur, à Châtelaine par exemple, des petites vidéos ont été faites, par des élèves et par des enseignantes pour présenter des livres.

Les lieux du livre : des activités sont proposées, comme des visites à la maison d'édition la Joie de lire (les métiers du livre), à la fondation Bodmer. La MRL Maison Rousseau et Littérature propose des activités en lien avec le livre, comme des rencontres avec des auteurs.

Les bienfaits d'être suivi par l'association SOL : un appui et un soutien au groupe de pilotage, par exemple d'enseignants et des conseils jusqu'à ce que tout soit mis en place. Avant de s'inscrire, il est possible d'aller voir dans une école qui pratique déjà. Inscriptions (voir le document PowerPoint en pièce jointe).

Isabella Siddiqi : Les livres sont-ils fournis, où chaque élève apporte son livre ou se fournit à la bibliothèque ?

Anouk Fürst : non ils ne sont pas fournis, les enseignants ont quelques livres (qu'il faut régulièrement renouveler), mais c'est parfois un problème dans les écoles qui n'ont pas de bibliothèque.

ATR : cela peut être l'occasion d'un projet pour les APE de récolter des livres et d'installer une boîte d'échange. Des bibliothèques communales possèdent des fonds de livres qui sont donnés par la population.

APE Gd-Saconnex : est-ce que des établissements ont arrêté le projet ? Et si oui pour quel motif ?

Anouk Fürst : pour l'instant aucune école ne s'est arrêtée, parfois le projet s'essouffle et reprend après quelque temps.

APE Le-Sapay : le projet a-t-il un coût ?

Anouk Fürst : oui c'est pour cela qu'il est proposé à 20 établissements à part année, cela correspond au budget alloué.

Daniela Clémente (comité FAPEO) : le coût est-il public ?

Anouk Fürst : oui c'est CHF 1'000.- par établissement.

APE Ouches/Jardin du Rhône : l'APE est motivée cependant l'école répond que le projet prend du temps. Mais qu'est-ce qui prend du temps ?

Anouk Fürst : c'est l'organisation, l'aménagement des horaires et également obtenir l'adhésion au projet par tous les acteurs de l'école.

ATR : même l'infirmière doit participer et s'organiser avec ses horaires.

APECO Cayla : est-ce l'école qui décide d'organiser le projet ? L'APE peut-elle le proposer ?

ATR : cela peut être une proposition lors des instances participatives, cependant le projet doit obtenir l'adhésion des acteurs de l'école.

Anouk Fürst : les parents peuvent demander à faire partie du comité de pilotage.

Jean-François Stassen (comité FAPEO) : pour donner un exemple dans le CO de ma fille, les 15 minutes de lecture ont lieu durant l'après-midi et 3 heures de cours « perdent » 5 minutes chacune. Au départ j'étais septique concernant l'obligation de lire, puis j'ai constaté que le choix d'une lecture, chaque soir, était devenu un rituel. Cependant mes filles m'ont relaté que l'élève qui ne souhaitait pas apporter un livre, le choix du magazine n'étant pas autorisé, l'enseignant semblait parfois emprunté concernant l'objet à lire.

APE Versoix : si une direction s'oppose au projet, est-ce que l'APE peut l'imposer.

ATR : il faut que tout le monde soit acquis à la cause, pour que le projet fonctionne.

Jacqueline Lashley (comité FAPEO) : l'APE peut s'adresser à l'association « Silence on lit » qui peut expliquer les différentes manières de faire selon les écoles.

Anouk Fürst : le Sesac dispose de retour des écoles et aussi d'un rapport rédigé par une enseignante de Châtelaine Rachel Wyss qui a observé les élèves durant le projet. L'expansion du projet et le bouche-à-oreille fonctionnent également pour le promouvoir.

APE Versoix : le rapport est-il public ?

Anouk Fürst : va demander s'il peut être diffusé.

APE Le-Sapay : est-ce que l'association SOL peut être contactée pour aider à persuader ?

Anouk Fürst : oui, mais il faut que quelqu'un à l'intérieur de l'école soit prêt à défendre le projet.

ATR : réitère l'idée de créer un groupe de discussion, dans le but d'organiser des récoltes de livres.

APE Ouches/Jardins du Rhône : Le service des écoles soutient les « trocs de livres » qui sont organisés dans les préaux.

APECO Vuillonnex : demande à pouvoir disposer du document PowerPoint projeté ce soir.

1. **Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.**

L'ordre du jour est approuvé, quelques divers seront communiqués en fin de séance.

2. **Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2021 (joint à la présente).**

Jacqueline Lashley demande qu'à la page 8, les partenaires de la FAPERT soient nommés, c'est-à-dire, la CIIP, le SER et la CLACESO.

3. **Rapport d'activités 2021.**

ATR : Malgré la situation de restrictions sanitaires, un certain nombre d'activités a pu être proposé, 4 cafés de parents et 5 ateliers de « gestion des émotions » ont été organisés. Toutes les assemblées des délégués ont eu lieu, les commissions et rencontres également, parfois en présentielle ou en visio. La FAPEO a participé aux commissions : EP21 et CO22 et concernant l'école inclusive. La commission santé et bien-être, sollicitée par la FAPEO, va recommencer en 2022. Les séances avec la conseillère d'État se sont tenues en visio et les bilatérales avec la DGEO également, mais parfois en présentiel. La conférence avec Caroline Dayer a eu du succès avec la participation de 200 personnes. Caroline est une excellente oratrice, les personnes venues ont apprécié sa présentation. La conférence a été organisée en collaboration avec l'association des étudiants futurs enseignants en primaire, qui peut réserver gratuitement une salle de l'université. Une prochaine conférence est en réflexion. La coordination Pedibus a participé à Alternatiba avec un stand et a pu constater la reconnaissance du projet par les visiteurs. La JIAP a eu lieu le 17 septembre. La coordination Pedibus Genève a obtenu un maintien des lignes, même une augmentation et a participé aux séances du Département des infrastructures qui finance le projet. Le journal de la FAPEO a été tiré et distribué à 60'000 exemplaires. Des pages consacrées aux témoignages des APE/APECO et qui relatent leurs activités y sont publiées chaque année. À vos plumes pour la prochaine édition. L'expo

pedibus, créé par l'ATE pour les 20 ans du pedibus, qui est composée de photos d'enfants prises dans plusieurs cantons, a été à disposition des visiteurs sur la plaine de Plainpalais durant 2 semaines. Le rapport d'activité terminé sera envoyé aux membres et aux partenaires de la FAPEO.

4. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Les comptes 2021 de la FAPEO se soldent avec un bénéfice de CHF 523.79, malgré un budget déficitaire, de CHF 135.-.

Ce qui est très significatif pour la FAPEO cette année, c'est la différence des cotisations reçues des membres qui ont diminué de CHF de 23'000. — à CHF 15'900. — Beaucoup d'APE/APECO ont décidé de ne pas demander de cotisation à leurs membres à cause du Covid. Les cotisations ne sont pas liées à un nombre d'activités, mais à l'appartenance à une association. Cette cotisation permet à la FAPEO l'organisation d'événements. Heureusement une demande de don auprès des communes a permis de contrebalancer ce manque. Les membres qui continueraient de ne plus verser de cotisation, ne seront plus membre et ne pourront plus bénéficier des services de la FAPEO. Pour le reste les dépenses sont restées égales sauf dans l'organisation d'événements, en comparaison de 2020 ou plusieurs projets ont dû être annulés.

5. Approbation des comptes 2021 et décharges au comité et aux vérificateurs des comptes

Approbation des comptes : la vérification des comptes a eu lieu mardi 22 mars 2022, Mme Henriod (anciennement APECO Vuillonnex) et M. Lacroix (APE Thônex) ne pouvaient être présents ce soir. Lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes sont approuvés par acclamation.

6. Démissions et élections :

- ✓ du comité,
le comité était composé de 7 membres dont Jahan Jaggi et Jacqueline Lashley qui quittent le comité.
Le comité qui se représente est composé de : Xavier Barbosa et Nargiza Mullojanova, Daniela Clementé, Vanessa Mosczytz, Jean-François Stassen et de trois nouvelles candidates, Isabella Siddiqi, Sandra Duran et Elvita Alvarez.
APECO Vuillonnex : faut-il se décider ce soir pour présenter sa candidature ?
ATR : le comité est élu par l'assemblée générale, toute personne qui n'est pas élue ce soir peut participer, mais en qualité de membre observateur.
Le comité est élu par acclamation.
- ✓ Des vérificateurs des comptes, Jocelyne Sawatzké se propose, une deuxième personne devra être trouvée, merci au APE/APECO de faire le relai auprès de leurs membres.

7. Clôture de l'AG.

La partie officielle de l'assemblée générale est terminée.

8. Communications

Projet 2022 : une grande conférence va à nouveau être organisée cette année. Plusieurs sujets ont été nommés lors de la dernière AD dont la place du jeu à l'école et à quel point il est formateur pour les enfants. Une conférencière très intéressante a été trouvée.

Le prochain café de parents aura lieu à Confignon le 29 mars prochain, sur le nouveau sujet « sexualité, comment aborder le corps, l'intimité et la sexualité avec nos enfants »,

en collaboration avec un service l'université de Genève qui s'appelle : sciences, sexes, identités. Pour ce premier café parents, 3 chercheurs et médecins vont l'animer. Ces mêmes personnes accueillent des élèves des classes des écoles primaires et du CO qui viennent visiter le bioscope de l'université. Ils proposent un format pour les parents dans l'intention de les soutenir afin d'aborder ces questions-là avec nos enfants. Des livres qui permettent d'accompagner le discours seront proposés. La prochaine date agendée sera le 26 avril à Satigny. Ces cafés parents sont financés par le Département des Finances par le biais de son bureau pour la prévention des violences domestiques.

Si les cafés parents « écrans », « harcèlement » ou « sexualité » intéressent une APE/APECO, merci de contacter le secrétariat général. Pour l'instant une recherche de fonds doit être faite pour les cafés « écrans » et « harcèlement » la FAPEO étant arrivée au bout des financements.

APE Grottes : est-ce que le café parents sur le thème du « harcèlement » sera à nouveau disponible ?

ATR : oui, l'intervenant a confirmé qu'il peut reprendre.

ATR : le 6 avril pour le projet CO22 et le 4 mai pour le projet EP21 seront organisées deux séances d'informations publiques organisées avec la DGEO, à l'aula du centre Geisendorf.

Les camps et sorties scolaires : la loi a été votée par le Grand-Conseil pour que les camps deviennent obligatoires et gratuits, ils seront donc financés par le DIP qui doit obtenir les budgets. Le scénario Platinum (le plus généreux) qui comprend 2 camps en primaire, 1 camp et un voyage d'études au CO ainsi que des sorties scolaires pour chaque année, coûterait environ 8 millions. De plus si les camps deviennent obligatoires, les enseignants seront obligés de les organiser ce qui implique une discussion au niveau du cahier des charges et pourrait provoquer un défi organisationnel : dans le cas où les camps auraient lieu dans des années définies, le risque est que certains enseignants ne souhaitent plus avoir des classes de ces degrés-là. Le DIP espère une mise en œuvre pour la rentrée 2022. Pour cette année scolaire, l'organisation est compliquée du fait de la forte demande, ce qui entraîne une hausse des prix. Pour cette raison, la durée des séjours est parfois écourtée ou la participation financière plus élevée.

APECO Vuillonnex : l'APECO peut-elle participer financièrement au coût des sorties scolaires ?

ATR : les établissements scolaires n'ont pas le droit d'accepter des dons financiers. En revanche, des fonds existent pour soutenir les familles qui rencontrent des difficultés à payer, comme le fonds Mimosa. Les parents peuvent s'adresser aux enseignants qui les orienteront.

Fêtes des écoles. Les promotions de la Ville de Genève seront à nouveau organisées au parc des Bastions. Les fêtes décentralisées dans les écoles se dérouleront uniquement le jeudi. Dans les communes, les fêtes devraient également avoir lieu, si ce n'est pas le cas, les APE peuvent avertir le secrétariat de la FAPEO.

ATR : La FAPEO a eu un contact avec la DGEO afin d'avoir des informations concernant les enfants réfugiés ukrainiens. Lorsqu'ils arrivent, les enfants sont scolarisés au plus proche du lieu d'hébergement et les plus grands dans les classes d'accueil (pas avant la 4P). La cellule de crise covid s'est muée en cellule de crise Ukraine. Pour l'instant, pas de difficultés rencontrées. Le département se prépare à une affluence de 1200 à 2000 élèves, d'ici la fin de l'année scolaire tous degrés confondus jusqu'à la fin de la formation professionnelle. Pour toutes les personnes qui inscrivent un enfant à l'école, il est vérifié que la famille soit enregistrée à l'Hospice Général qui leur octroie un statut de réfugié S et donne droit à des prestations. Une ligne Ukraine a été ouverte à la DGEO, 022 327 04 82, qui renseigne concernant la scolarité. Un site internet de l'État, coordination Ukraine, renseigne toutes les informations, tous les projets d'accueil, de solidarité, etc.

Isabelle Siddiqi : une hotline mise en place pour le canton répond aux questions qui ne concerne pas l'école : 0800900995 hotline canton.

ATR : La cellule de crise vérifie le besoin d'ouverture de classe d'accueil et la nécessité d'engager des enseignants. Un recensement des enseignants retraités est en cours. Les futurs enseignants peuvent également être sollicités pour prendre des classes. La DGEO et l'Hospice Général vérifieront si parmi les personnes qui arrivent certaines pourraient être qualifiées pour l'enseignement et utiliser leurs compétences pour faire de la traduction et des interprétariats. La DGEO est en lien avec le ministre de l'Éducation ukrainien qui a contacté la CIIP (qui regroupe les DIP romands) pour donner aux cantons romands des éléments de scolarisation ukrainienne afin de faire des comparaisons d'atteinte d'objectif en vue d'une bonne intégration des élèves dans les classes. Le canton de Genève, sait accueillir des enfants qui ont vécu des traumatismes liés à la guerre, comme lors de la guerre des Balkans, ou plus récemment l'afflux d'enfants de Syrie et d'Afghanistan. Le manque principal concerne les compétences de traduction et la question des locaux. Le recensement effectué permettrait l'accueil de 1200 élèves tous degrés confondus. Si des personnes souhaitent participer à une action solidaire, des associations comme la caravane de la solidarité ont mis en place du soutien.

APE Gd-Saconnex : l'APE a pour projet de participer à l'aménagement et l'évolution du préau et demande si d'autres APE ont une expérience à faire partager.

APE Satigny : lors de la construction de la nouvelle école (il y a env. 8-10 ans), le sol du préau a été recouvert d'un revêtement très glissant, après de nombreux accidents il a été changé et l'APE a participé au réaménagement du préau.

ATR : l'APE Pâquis qui n'est pas là ce soir a participé à la réflexion de l'aménagement du préau. Le secrétariat peut transmettre les coordonnées pour les contacter.

APE Trembley : l'APE a été très impliquée, lors des discussions d'aménagement du préau 1 P – 4 P.

APE Trembley : l'APE souhaite organiser la fête décentralisée de l'école au mois de juin, au début le corps enseignant était partant, mais maintenant demande à l'APE de prévoir des activités. D'autres APE ont-elles des idées ?

APE Versoix : l'APE propose des activités chaque année et les partage volontiers.

Xavier Barbosa (comité FAPEO) : parmi les projets, le comité de la FAPEO porte celui de la relation parents-écoles et souhaite que les parents fassent remonter leur définition de la relation parents-écoles, afin d'amener des réflexions.

ATR : propose de faire un questionnaire en ligne pour guider les parents afin d'obtenir des réponses efficaces qui permettront de faire un panorama de la situation. De comprendre comment s'installe la relation-famille dans les différentes écoles et peut-être découvrir des exemples de projets positifs. Actuellement des discussions sont en cours avec la DGEO, dans l'idée de faire un document pour les familles qui mentionnerait les attentes envers les enfants qui commencent la 1P et de reposer le cadre de la relation.

Les 50 ans de la FAPERT

Jacqueline Lashley (comité FAPEO et présidente FAPERT) : la fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin fête ses 50 ans cette année, lors de l'AG le samedi 21 mai, de 10h à 14h, au théâtre Benno Besson à Yverdon-les-Bains. « Harcèlement tolérance zéro, agir autrement », sera le thème de la journée. Le programme est sur le site de la FAPEO. Ce sera également l'occasion de faire mes adieux et remettre la présidence de la FAPERT. Sont à disposition le programme provisoire et dans le rapport d'activités figurent des explications concernant les différents partenaires avec qui la FAPERT collabore comme la CIIP, la CLACESO et le SER.

ATR : remercie Jacqueline Lashley pour son investissement et les personnes venues participer à l'AG de la FAPEO, ce soir.

9. Divers pas de divers.

Fin 22h06